



## MAROUANE EL ABASSI

nouveau gouverneur de la Banque centrale de Tunisie



La recette de Fadhel Abdelkefi pour sortir la Tunisie de la crise économique actuelle



Liste noire du blanchiment d'argent: «Il fallait que cette décision tombe pour secouer les inconscients», Férid Ben Tanfous, DG de l'ATB



Mehdi Ben Abdallah : Créateur d'opportunités

WEBMANAGERCENTER

**L'Hebdo - Edition numérique**

**ADRESSE :**

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo les  
Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775 . 71 962 617 .  
98 352 531 . 21 18 18 18 . 26 31 33 15  
Fax : (+216) 71 962 429

Email : [img@planet.tn](mailto:img@planet.tn)  
[www.webmanagercenter.com](http://www.webmanagercenter.com)

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Hechmi AMMAR

**REDACTEURS EN CHEF**

Amel BelHadj Ali  
Talal Bahoury

**REDACTION**

Moncef Mahroug  
Ali Driss  
Khmaies krimi  
Hamza Teboulbi  
Ibtissem Najjar  
Hajer Krimi  
Amani ibrahimi  
Sarrah Boudali  
Samy Ben nasr  
Aroua ben Zaied

**INFOGRAPHIE**

Hynd Gafsi

**WEBMASTERS**

Raja Bsaies  
Walid Zaanouni

**COMMERCIAL**

Meryem Ben Nasr  
Mehdi Kantaoui

**ADMINISTRATION**

Mohamed El Ayed

UNE SEMAINE  
Du 12 au 18 Février 2018

**C**hedly Ayari s'en va, avec amertume (tient-il à souligner), et Marouane El Abassi arrive pour prendre la direction d'une Banque centrale qui a du mal à sortir des vieux schémas, et qui a du mal à dépoussiérer certaines de ses règles.

El Abassi sera-t-il capable de la secouer ? Attendons voir...

La liste des listes noires n'arrête pas de s'allonger... Alors qu'on n'a pas fini avec la deuxième, celle dite «des pays exposés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme», une troisième pointe du nez et promet d'être plus virale que les précédentes... Du côté du gouvernement, on ne sait toujours pas ce qui a été prévu (échéance le 25 mai 2018, rappelle l'Union européenne).

Ailleurs, ça se passe du côté de l'UGTT, qui s'est attribué le rôle de "défenseur" des entreprises publiques... Ou ce qu'il en reste

*webmanagercenter.com*

# SOMMAIRE

N°7 Février 2018



Qui est Marouane El Abassi, nouveau gouverneur de la Banque centrale de Tunisie



Liste noire: RGPD, le prochain casse-tête pour l'économie tunisienne

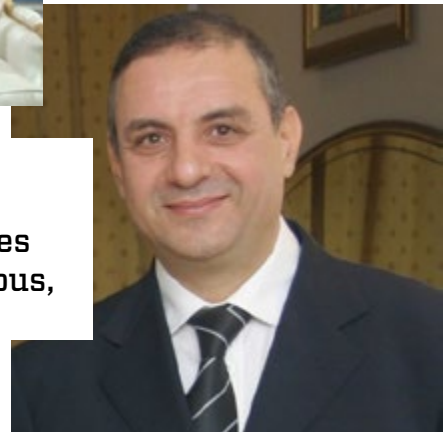


Chedly Ayari :  
Je m'en vais... avec amertume



Mehdi Ben Abdallah :  
Créateur d'opportunités

Liste noire du blanchiment d'argent: «Il fallait que cette décision tombe pour secouer les inconscients», Férid Ben Tanfous, DG de l'ATB



- SECTEURS
- DES CHIFFRES
- AFRIQUE
- REGIONS
- AGENDA
- VIVRE



La recette de Fadhel Abdelkefi pour sortir la Tunisie de la crise économique actuelle



Senior Intérim :  
Imed Derouiche promet un âge d'or pour les seniors tunisiens



Urbanisme : Plan de la SPLT pour animer le Lac de Tunis

# Qui est Marouane El Abassi, nouveau gouverneur de la Banque centrale de Tunisie

Après le départ de Chedly Ayari, à la demande du chef du gouvernement Youssef Chahed, Marouane El Abassi, après le vote favorable (Pour: 134, Contre: 18, Abstention: 5) de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), est nommé gouverneur de la Banque centrale de Tunisie.



- **Assemblée : Le soldat El Abassi seul dans l'arène**
- **ARP : Vote de confiance au 13ème gouverneur de la BCT**
- **BCT : Marouane El Abassi prête serment**

**U**n choix loin d'être anodin. En effet, Marouane El Abassi, né en 1961, est titulaire d'un doctorat en économie de l'université de Paris I Panthéon Sorbonne, mais également d'un mastère en économie mathématique et économétrie de l'université de Paris II et d'un mastère en agro-économie de l'université de Paris I Panthéon Sorbonne-INRA.

Agrégé d'économie, Marouane El Abassi a été nommé professeur titulaire à l'université de Carthage en 2007. Plusieurs fois distingué pour l'excellence de son enseignement et de sa recherche, Marouane El Abassi a collaboré à des revues universitaires reconnues et ses contributions lors de conférences font l'objet de publications.

Enseignant pour des étudiants en MBA et des cadres supérieurs, il a été professeur invité à l'université de Tsukuba, et au Rensselaer Polytechnic Institute de New York.

En 1997, il est nommé conseiller principal à l'Institut arabe des chefs d'entreprises (IACE), expert pour l'Institut tunisien des études stratégiques (ITES) et conseiller économique auprès du ministre du Commerce, du Tourisme et de l'Artisanat chargé de piloter les projets de développement des exportations financés par la Banque mondiale.

Économiste principal au sein du Groupe de la Banque mondiale depuis janvier 2008, il coordonne le programme pays pour la Libye et a été nommé représentant de la Banque mondiale en Libye en novembre 2010.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2BEsN7F>

Chedly Ayari :

# Je m'en vais... avec amertume

**C**hedly Ayari a affirmé, mercredi 14 février, lors d'une séance d'audition tenue par la Commission des finances de l'ARP, qu'il allait quitter son poste de gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, indépendamment de la décision que prendra l'ARP, demain jeudi, concernant la proposition de Youssef Chahed de le démettre de ses fonctions.

Ayari a encore déclaré que "sa mission à la tête de la BCT est terminée", exprimant son "amertume", ainsi que celle de ses collègues à la Banque centrale.

"Je puise ma légitimité de l'ARP devant laquelle je vais m'expliquer et je suis prêt à assumer ma responsabilité, s'il s'avère qu'il y a eu des manquements dans le travail de la Commission tunisienne des analyses financières (CTAF)", a-t-il indiqué.

Il a, par ailleurs, fustigé "l'exagération médiatique" avec laquelle a été traitée cette affaire et aussi celle de l'arrestation de cadres de la Banque centrale, accusés de blanchiment d'argent, estimant que "c'est prémédité", sans donner de détails sur les parties qui pourraient être derrière cela.

Il s'est, en outre, dit étonné du "bruit" ayant accompagné ce classement, malgré le fait qu'il a été précédé d'autres classements négatifs "plus sérieux".

Ayari a tenu à défendre la CTAF, disant qu'elle "n'est pas responsable du vote du Parlement européen. "Le Parlement européen aurait dû faire le déplacement en Tunisie pour avoir une idée sur la situation avant de voter en faveur du classement du GAFI", a-t-il dit

Il a, en outre, estimé que la décision du Parlement européen de placer la Tunisie sur cette liste noire a une portée politique, dénonçant "l'auto-flagellation pratiquée par les Tunisiens au lieu de concentrer leurs efforts sur



les moyens à même de faire sortir la Tunisie de cette liste".

Le gouverneur de la BCT a été auditionné en tant que président de la CTAF, qui est le vis-à-vis du Groupe d'action financière (GAFI), ayant classé la Tunisie sur la liste noire des Etats susceptibles d'être fortement exposés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme depuis novembre 2017.

Pour rappel, le chef du gouvernement, Youssef Chahed, avait ordonné l'activation des procédures de limogeage du gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, à la suite du vote du Parlement européen en faveur de ce classement, le 7 février 2018.

La destitution du gouverneur doit être approuvée par la majorité absolue des députés, selon l'article 78 de la Constitution.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2ocCZNe>

- **Chedly Ayari : Ma mission à la tête de la BCT est terminée, je démissionne!**

- **Ridha Chkondali : Le nouveau gouverneur de la BCT devra mettre fin au régime de taux flottant**

- **Départ du Gouverneur de la Banque Centrale: Réflexions sur l'indépendance organique de la Banque centrale de Tunisie**

- **Trafic de devises : La BCT fourni des précisions sur l'arrestation de deux agents**

# Votre forfait Internet disponible près de chez vous !

Achetez ici votre forfait Internet  
en toute simplicité ! Demandez conseil  
à notre expert.



**ooredoo**  
عيش الإنترنت

Liste noire du blanchiment d'argent:

## «Il fallait que cette décision tombe pour secouer les inconscients», Férid Ben Tanfous, DG de l'ATB

*La Tunisie a été ajoutée à la liste noire de l'UE des pays tiers susceptibles d'être fortement exposés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme, et ce en dépit des efforts de certains députés de l'enlever de la liste en question. La majorité absolue nécessaire de 376 voix pour rejeter l'inclusion de la Tunisie n'a pas été obtenue et elle a été considérée, d'après le communiqué publié sur le site de l'Union européenne, comme présentant des déficiences stratégiques dans le régime de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et ce suite au rapport présenté par le GAFI (Groupe d'Action financière internationale).*

*Le Parlement européen serait-il seul responsable de la déconfiture de la Tunisie lors de l'adoption de la résolution de ne pas la soustraire de la liste des pays à risques ? Ou devons-nous ne nous en prendre qu'à nous-mêmes ? A la mollesse des pouvoirs publics dans la mise en place des réglementations nécessaires ? A leur laxisme ou encore à la lenteur de l'appareil judiciaire qui a complètement ignoré les 1000 affaires soumises par la BCT depuis des mois au parquet ?*

*A quelque chose malheur est bon, estime Ferid Ben Tanfous, DG de l'ATB. Entretien.*

**Comment expliquez-vous le refus d'un grand nombre de députés européens de retirer la Tunisie de la liste des pays fortement exposés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme ? Serions-nous victimes d'un acharnement ?**

**Férid Ben Tanfous:** Pour commencer, j'estime que nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes. Notre système de contrôle et de prévention souffre de failles qu'il aurait fallu combler à temps. Elles sont d'ordre politique et procédural. Le but est de se prémunir contre le blanchiment d'argent et le financement des activités douteuses telles le financement du terrorisme. Il existe tout un dispositif à mettre en place. La Tunisie a été l'un des premiers pays à solliciter le GAFI pour se conformer aux règles en vigueur en matière de lutte contre les financements occultes, le blanchiment d'argent, etc.

Malheureusement, le cadre réglementaire n'a pas été finalisé et notre pays n'a pas pu remédier aux insuffisances. A partir du moment où nous-mêmes sommes responsables de l'inachèvement du processus, il n'y a aucune raison d'entrer dans une logique paranoïaque et se sentir visés par l'Europe.

**Et si vous précisez la nature des failles ou des défaillances en question ?**

Il faut qu'à tous les niveaux, à commencer par le secteur bancaire, que l'on soit conscient et





en place des politiques et des réglementations et les appliquer, mais aussi se doter des moyens nécessaires afin de repérer tout mouvement douteux et le signaler aux autorités concernées qui doivent être réactives. C'est ce qu'on appelle "Complaints".

Nombreuses sont les banques qui ont signalé à la Banque centrale des mouvements douteux de capitaux. La Banque centrale a soumis des dossiers à la justice mais nous avons l'impression - et nous ne savons pas si elles sont justifiées ou pas - que c'est à ce niveau-là que tout bascule. Nous n'avons pas entendu parler de beaucoup d'affaires jugées en matière de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme.

Je reviens au principe de la prise de conscience qui ne concerne pas uniquement pas les banques mais tous les décideurs et opérateurs sur les scènes publique et privée. Le GAFI a, entre autres, cité le secteur immobilier, celui du commerce de l'or et d'autres activités touchées par des financements occultes. Le pouvoir judiciaire a une très grande responsabilité dans le sens où il doit prendre les choses en main et sévir.

Ceci étant, la Tunisie a pris de nombreuses mesures pour juguler les fléaux dont nous avons parlé plus haut et ce depuis 2004. Nous sommes aujourd'hui arrivés à un stade où notre pays doit faire plus et mieux d'autant plus que cela fait un bail qu'il s'est engagé à verrouiller le système pour stopper les flux de financements illégaux sur et à partir de la Tunisie.

Nous n'avons malheureusement pas atteint le niveau requis. Mais à quelque chose malheur est bon, et à cause du dernier vote des parlementaires européens, la mise en place des mécanismes de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme sera plus rapide et plus percutante.

En fait, il faut préciser que 283 parlementaires européens ont refusé de soustraire la Tunisie de la liste des pays concernés par les problématiques de financements occultes. C'est une confirmation d'une mesure prise depuis 2015/2016. Maintenant, il ne faut pas non plus dramatiser. C'est une opportunité pour nous

dans le sens où nous devons tous prendre conscience que la lutte, la dénonciation de ces phénomènes ainsi que la mise en place de mesures coercitives et punitives les concernant sont aujourd'hui impératives pour mettre notre économie sur la bonne voie.

Asseoir les bases d'une économie saine et solide ne consiste pas à fermer les yeux sur l'économie parallèle ou accepter n'importe quelle flux de devises venant de l'étranger ou n'importe quel investissement. Notre développement économique ne doit pas être boosté par des activités illicites, criminelles ou des fonds issus de l'évasion fiscale.

Cette secousse est bénéfique pour la Tunisie ! Vive la crise ! Elle va inciter tous les acteurs concernés à réagir comme il se doit pour sauvegarder l'économie nationale.

***En matière de responsabilités, tout le monde se jette la balle. La BCT déclare qu'elle a informé le gouvernement des pratiques en question et soumis des centaines d'affaires à la justice. Le gouvernement estime que la BCT n'a pas assuré. Qui est vraiment responsable du marasme actuel ?***

Tout le monde est responsable et tous les Tunisiens doivent réagir. Aujourd'hui un citoyen lambda sait que des rentrées de devises de manière illégale sont nocives alors qu'auparavant il pensait que c'était tout ce qu'il y a de plus normal. Il y en a qui vous disent "mais en quoi cela dérange que des devises rentrent dans notre pays?". C'est parce qu'ils ne savent pas que ce sont le produit d'activités criminelles et illégales et que c'est de la mauvaise monnaie qui chasse la bonne.

***Ne pensez-vous pas que l'une des conséquences du vote européen est le report pour la énième fois par le FMI de la réunion devant permettre le déblocage de la dernière tranche du prêt accordé à la Tunisie ?***

Aucunement ! Le FMI est parfaitement édifié sur la situation de la Tunisie. Les raisons doivent

être autres et franchement, je ne les connais pas. Il s'agit peut-être du degré de l'avancement des réformes mais je ne dispose d'aucune information à ce propos. Et d'ailleurs j'estime que ce classement n'aura pas d'impact sur la Tunisie dans la mesure où elle s'est engagée à se mettre à niveau dans les 6 mois à venir. Mais je reviens à ce que j'ai dit tout à l'heure: ce qui est arrivé est une opportunité car il fallait que cette décision tombe pour secouer les inconscients.

**Une dernière question en rapport avec un autre thème : est-il vrai que les bénéficiaires déclarés par les banques tunisiennes sont gonflés et qu'elles ne reflètent pas la réalité économique du pays du fait que la BCT injecte beaucoup de fonds dans les banques pour financer des prêts à la consommation et non pour le financement de l'économie et la création des richesses? Qu'en pensez-vous ?**

Ce n'est pas vrai. Les banques sont dénigrées malgré tous les efforts qu'elles consentent pour suivre des gestions saines. On a très vite fait d'oublier qu'elles ont fourni de grands efforts pour assainir leurs situations. Elles ont été les premières à entreprendre ce genre d'actions parce qu'elles étaient conscientes de la nécessité de se restructurer et ce avant 2011 et après 2011. 700 MDT ont été injectés à la STB pour l'assainir, pareil pour la BH et la BNA, pour leurs restructurations.

Pour ce qui est des banques privées, un exemple très édifiant, celui de l'UIB qui a déclaré un déficit de 100 MDT avant sa recapitalisation sans parler de l'assainissement de la Banque

du sud (devenue Attijari Bank) et de sa réorganisation. Toutes les banques ont entrepris des réformes pour assainir leurs situations et repartir sur de nouvelles bases.

Je voudrais aussi rappeler que l'économie marche tant bien que mal, qu'il y a des entreprises florissantes qui évoluent et améliorent leur positionnement, et il y a aussi l'Etat que les banques ont continué à financer. Les banques doivent-elles afficher des déficits juste pour dire que la Tunisie souffre d'un problème de création de richesses? Au contraire c'est une bonne chose que les banques aient réussi leurs restructurations et commencent aujourd'hui à en récolter les fruits. C'est un exemple à suivre pour les entreprises.

Pour revenir au crédit à la consommation, c'est un faux problème. Les banques tunisiennes ne savent pas faire des crédits à la consommation parce qu'elles ont été imprégnées de la culture du financement des investissements. 75% de leurs crédits servent au financement des entreprises.

Les financements accordés aux particuliers représentent tout juste 25% des portefeuilles des banques. Et dans ces financements, il y a au moins 75% destinés à l'acquisition de biens immobiliers. Qu'est-ce qui reste de ces crédits à la consommation pour acheter une voiture ou satisfaire aux dépenses d'un mariage? Rien du tout !

Ceux qui prétendent que les banques affichent des bilans qui ne reflètent pas la réalité économique du pays sont complètement à côté de la plaque et devraient s'informer un peu plus avant d'avancer de fausses certitudes.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2EE0XHz>



The advertisement features a large 3D '70' in red, with 'مليون' (Million) written in Arabic below it. In the background, a Total gas station is visible with a woman standing near the entrance. The text '70 ANS EN TUNISIE' is in the top left, and 'إربح 70 مليون كاش في ثنيتك' (Win 70 million cash in your Tuesday) is in the top right. Below this, it says 'إبعث Total في SMS على 85805 أو شارك في محطات Total' (Send Total in SMS to 85805 or participate in Total stations). The slogan 'Énergisons la vie. Chaque jour' is at the bottom left, and the Total logo is at the bottom right.

# La recette de **Fadhel Abdelkefi** pour sortir la Tunisie de la **crise économique actuelle**



Fadhel Abdelkefi, L'économiste et ancien ministre du Développement et de l'Investissement

**L'**économiste et ancien ministre du Développement et de l'Investissement, Fadhel Abdelkefi, a estimé que sur le plan économique, «la Tunisie pourrait aller très loin et devenir un vrai dragon économique africain».

M. Abdelkefi intervenait dans le cadre d'un forum économique organisé par l'Université Tunis Carthage à la Soukra au cours duquel il a émis un certain nombre de solutions afin de permettre à la situation économique délicate que traverse la Tunisie de se redresser.

Pour mieux comprendre les facteurs ayant conduit à la conjoncture actuelle, Fadhel Abdelkefi a rappelé qu'avant 2011, la Tunisie enregistrait un taux d'inflation ne dépassant pas 3%, un déficit budgétaire de 1%, une croissance moyenne annuelle entre 4 et 5%, outre un pactole de 3,5 milliards de dinars placé à la Banque Centrale pour le compte du Trésor public suite à la cession de la participation de l'Etat dans l'opérateur téléphonique Tunisie Telecom. «La Tunisie avait à cette époque une situation économique dite Maastricht» a-t-il déclaré.

Quelles sont donc les raisons qui ont mené à la situation actuelle? L'économiste a expliqué devant les étudiants de l'UTC que «le premier gouvernement d'après la révolution, sous la pression de la rue, avait appliqué une politique budgétaire expansionniste ou la politique de «Go & Stop». Nous avions un budget de l'Etat de 18 milliards de dinars qui est passé subitement à 34 milliards de dinars en moins de 6 ans.

Les différents gouvernements ont fait passer la masse salariale de la fonction publique de 6,5 milliards de dinars à plus de 15 milliards de dinars. La dette publique est passée de 25 milliards de dinars à plus de 70 milliards de dinars. Cette même dette représente désormais plus de 60% du PIB au lieu de 40% en 2011. Un système financier qui souffre d'un manque de liquidité de 12 milliards de dinars chaque jour, tandis qu'il était en abondance de liquidité ».

Avant d'énumérer les pistes pour une sortie de crise, Fadhel Abdelkefi a estimé qu'il fallait d'abord commencer par dire la vérité aux

Tunisiens et ne pas leur mentir par omission. «A mon avis, l'Etat devra se concentrer aujourd'hui sur les domaines de souveraineté, tels que l'éducation, l'enseignement supérieur, la culture, le sport, la défense nationale, l'intérieur, les transports, la santé pour pouvoir rendre un service décent aux citoyens » a-t-il estimé.

«L'Etat ne peut pas être dans ces secteurs stratégiques et en même temps être actionnaire dans des banques publiques ou être distributeur de pétrole, régie de tabac, compagnie aérienne, etc. Il devra donc démobiliser sa puissance financière sur ces derniers secteurs et la relocaliser dans les secteurs de souveraineté».

Concrètement, l'invité de l'UTC a suggéré à titre d'exemple que l'Etat pourrait donner ses banques en concession pendant 30, 40 ou 50 ans, comme l'a fait la Turquie. Une technique qui lui permettrait d'engager plus de fonds pour améliorer les services hospitaliers, les services de transports, l'enseignement, etc.

Il a par ailleurs abordé la question des réformes devant toucher la fonction publique et qui consiste en le gel des salaires dans la fonction publique, le redressement des caisses sociales nationales et le recentrage du rôle de l'Etat.

«Je reste extrêmement optimiste pour l'avenir du pays pour des raisons intégralement objectives. Il ne s'agit pas ni de chauvinisme, ni d'un excès d'amour du pays» a averti M. Abdelkefi.

«La Tunisie possède certains points forts comme l'émancipation et le rôle de la femme, la logistique, l'éducation, le rôle de la société civile, la proximité de l'Europe, etc. », rappelant au passage que la Tunisie produit le nombre de médecins et de pharmaciens le plus important d'Afrique, qu'elle détient les meilleurs techniciens et qu'elle est aussi le centre mondial de l'automobile.

«C'est un pays qui pourrait croître à deux chiffres si nous arrivons à prendre certaines décisions qui sont douloureuses mais nécessaires » a-t-il conclu, considérant que la Tunisie disposait d'hommes courageux capables de prendre des décisions de bon sens.

Senior Intérim :

# Imed Derouiche promet un âge d'or pour les seniors tunisiens

Senior Intérim fête sa première année. Imed Derouiche, le fondateur de ce cabinet, a choisi le 14 février -date emblématique pour les amoureux- pour organiser une journée porte ouverte au siège de son entreprise, et également annoncer la création d'une radio dédiée à Senior Intérim.

Il faut dire que cette journée a été également une occasion de fêter l'amour du travail et la réalisation d'un rêve. Le rêve d'un entrepreneur qui a évolué du poste d'ingénieur en géophysique appliquée dans la prestigieuse compagnie britannique Petrofac à celui de DG de ladite firme en Tunisie, la quitter et choisir de créer lui-même sa propre compagnie. Celle de Senior Intérim, innovant et révolutionnant les mœurs et les «humeurs» dans un pays où l'innovation peut parfois être considérée comme une bid3a plutôt que comme une avancée dans l'ère du temps et de l'espace.

Entretien



Imed Derouiche, le fondateur du Senior Intérim

**WMC : Pourquoi Senior Intérim dans un pays où nous sommes dans des guéguerres perpétuelles pour l'emploi des jeunes et le maintien de l'âge de la retraite à 60 ans ?**

**Imed Derouiche:** Le monde entier vit aujourd'hui la plus grande révolution de tous les temps: celle de l'ère du digital. C'est une ère de grands bouleversements qui avance à la vitesse du son, et celui qui ne réagit pas rapidement ratera le coche.

Toutes les sociétés subissent de grandes métamorphoses. Que les seniors aujourd'hui continuent à vivre à l'ancienne n'a plus de sens ! La logique de «je prends ma retraite, je dois occuper mon temps entre les cafés et les mosquées» ne tient plus. Il est inacceptable de voir une expertise accumulée sur des décennies disparaître parce que non exploitée.

Et le but ultime de Senior Intérim est de permettre aux retraités de contribuer à la formation des jeunes en leur faisant profiter de leurs expériences, mais dans le même temps, d'améliorer leurs conditions financières. Vous imaginez bien que les pensions de retraites ne satisfont plus aux besoins même basiques des plus de 60 ans.

**A ce propos, que pensez-vous de la décision du Japon de fixer l'âge de la retraite à 80 ans alors que chez nous, on négocie les 62/65 ans ?**

Savez-vous quels sont les deux pays qui recrutent le plus dans le monde industrialisé

aujourd'hui : c'est le Japon et l'Allemagne. Ceci bien que les employés partent tard en retraite et que leurs pays sont les plus robotisés au monde.

**Ce qui revient à dire que le fait que l'on retarde l'âge de la retraite n'empêche pas les jeunes d'accéder aux postes d'emploi ?**

Pas du tout ! C'est complémentaire pour ne pas dire que chacun évolue dans son propre terrain. D'ici 2035, 80% des emplois qui existent aujourd'hui vont disparaître. A titre d'exemple un médecin deviendra le technicien qui manipule une machine pour traiter un patient. Simultanément, il y aura de nouveaux métiers qui apparaîtront et je ne pourrais pas vous les citer. La nouvelle génération orientée vers l'avenir ne peut suivre le même chemin que celle qui l'a précédée et là je ne me projette pas sur 50 ans mais plutôt sur demain, dans 10 ou 15 ans.

J'ai créé au sein de Senior Intérim une espèce d'incubateur regroupant 6 postes pour de jeunes ingénieurs en développement. Celui qui a une idée futuriste qui peut œuvrer à changer les choses dans n'importe quel secteur peut le faire.

Parmi les idées que je compte développer, celle touchant au mythe de fidélisation des banques. La tradition qui fait que pour accorder facilement un crédit à quelqu'un, il faut le connaître personnellement doit disparaître.

Je suis en train de travailler sur la création que j'ai baptisée «My Bank». Nous allons y introduire



toutes les données sur les banques opérant dans notre pays, le nombre de leurs agences, les crédits et les conditions de leur octroi, leurs situations géographiques, la nature des crédits qu'elles accordent et leurs volumes.

Grâce à cette base de données, n'importe quelle personne qui sollicite un crédit peut consulter le site, elle transmet les informations nécessaires pour la demande de crédit et la réponse tombe rapidement pour lui indiquer quelle est l'agence la plus proche, la banque qui lui accorde les meilleurs avantages suivant la nature du crédit. Cette personne reçoit la meilleure offre technique. Ceci me permet de procéder de manière indirecte au dispatching des clients auprès des banques qui doivent payer pour s'abonner au site et être bien répertoriées.

Il faut casser les tabous. Ce genre d'idées ne peut venir que d'une personne expérimentée qui maîtrise le fonctionnement des banques, par contre, les applications sont développées par les jeunes.

***Pensez-vous que de cette manière vous mettez en concurrence les banques et stimulez leur compétitivité dans l'intérêt des clients ?***

Exact, nous voulons développer une nouvelle manière de se comporter avec les différentes catégories socio-professionnelles et améliorer la qualité des services rendue par les banques.

***Pour revenir aux retraités qui font partie de Senior Intérim, ont-ils le droit d'avoir des revenus en dehors de leurs pensions de retraite ?***

Bien entendu, mais cela se fait sous forme de notes d'honoraires rémunérant leurs services.

Il y a de grandes entreprises qui veulent garder des hauts cadres arrivés à l'âge de la retraite mais dans la légalité. Nous servons d'intermédiaire pour leur permettre de garder ces personnes tout en respectant la loi. Nous sommes, bien entendu, nous-mêmes, payés grâce aux adhésions des retraités à notre site.

***Par quel moyen garanzissez-vous la visibilité de votre site pour assurer à vos adhérents les moyens de travailler dans***

***ces entreprises et leur permettre d'amortir leurs «adhésions».***

Nous avons-nous-mêmes dépensé énormément d'argent pour mettre en place notre base de données qui regroupe les adresses et les contacts de près de 96.000 entreprises tunisiennes, et nous avons également investi dans le référencement. Je paye Google pour être bien référencé. Les abonnés peuvent savoir qui les a sollicités et nous, en tant que Senior Intérim, avons la capacité de monitorer pour savoir combien de contacts ils ont eus.

Quant aux mauvais payeurs et grâce à notre système d'information, nous pouvons les détecter et les éliminer de la liste des compétences abonnées à notre site.

Nous comptons, dans un second temps, faire payer les entreprises pour pouvoir accéder à notre base de données et y puiser les compétences dont elles ont besoin. Notre rôle serait d'épargner aux entrepreneurs la corvée de profiler eux-mêmes les candidats à des missions ponctuelles, cela leur fait gagner du temps et de l'argent.

***Quel est le plus qu'offre la radio à Senior Intérim ?***

Quand un retraité adhère au site, il peut venir ici et se présenter lui-même, parler de son expérience et de ses qualifications. Cela donne une dimension plus humaine à l'opération de recrutement qui ne se fait plus que par du papier, mais aussi à un contact direct entre contractant et contracté.

Je vous l'ai dit, au tout début de l'entretien, l'ère est à l'évolution et au développement des hautes technologies de la communication. Nous devons en user dans l'intérêt de nos clients, qu'il s'agisse des ressources humaines ou des entreprises.

Nous comptons également profiter de la radio pour parler des success stories dans ce domaine tout nouveau et prometteur. On n'arrête pas l'évolution et nous comptons être bien placés et bien vus. On dit très souvent que les voies du seigneur sont impénétrables, pour nous, il y a et il y aura toujours des voies pénétrables dans l'emploi pour tout âge, à condition que l'on soit bien outillé pour pouvoir assurer.



# France is back

*Une évidence : la récente visite officielle du président français en Tunisie, Emmanuel Macron, et les accords multidisciplinaires signés à cette occasion viennent consacrer de manière éloquent le retour en force de la France en Tunisie.*

**P**armi les accords qui ont une signification stratégique, figurent ceux qui projettent de renforcer l'enseignement du français à tous les niveaux en Tunisie.

Empressons-nous de signaler tout de suite que le français, bien qu'il soit la 4ème langue du monde, demeure une langue de travail, d'employabilité et de conquête d'un marché de 370 millions personnes (pays francophones dont ceux de l'Afrique subsaharienne).

En bon communicateur, l'ambassadeur de France en Tunisie, Olivier Poivre d'Arvor, soucieux de valoriser, à chaud, le succès de cette visite, a invité la presse à un petit déjeuner-débat pour donner de plus amples éclairages, certes sur les accords conclus et les messages annoncés, mais surtout sur la volonté de la France de renforcer la francophonie en Tunisie.

L'UFTAM sera mobile

Point d'orgue de cette volonté, la création d'une université franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée (UFTAM). Selon le diplomate, cette nouvelle université, qui recevra ses premiers étudiants en 2019, sera une société anonyme financée en partenariat entre public et privé. Elle assurera une double formation en partenariat entre des universités tunisiennes et des universités françaises (El Manar, Sfax, Sousse..., Sorbonne, Dauphine...). Et pour ne rien oublier, cette université se distinguera par sa mobilité à travers tout le pays.

Au plan de la formation de formateurs en langue française, la France, qui accueille 13.000 étudiants tunisiens, a décidé de former 12.000 instituteurs et professeurs de français pour un coût global de 4,5 MDT.

Au niveau de la logistique, les privés des deux pays seront encouragés à créer des écoles françaises là où il y a une demande. Le diplomate a annoncé la création de nouveaux établissements à Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Djerba. L'objectif est de faire passer, d'ici une dizaine d'années, le nombre d'élèves qui

étudient dans des établissements scolaires français de 10.000 actuellement à 20.000.

Pour le grand public, six alliances (centres culturels français) seront créées dans six chefs-lieux de gouvernorats : Gafsa, Kairouan, Bizerte, Djerba, Sfax. La sixième à Tunis a été inaugurée par le président Emmanuel Macron lors de sa visite en Tunisie.

Création de cinq nouveaux centres culturels français

Ces Alliances, qualifiées par l'ambassadeur de France de "points de contact avec la société civile", proposent une offre de cours variée adaptée au niveau et aux besoins de chaque apprenant : enfants, étudiants, professionnels ou personnes ayant des objectifs précis d'apprentissage. A cette fin, elles disposent d'outils pédagogiques modernes permettant de proposer un apprentissage dynamique basé sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le coût de chaque alliance est estimé à 500.000 dinars.

A l'horizon, il s'agit d'une aubaine pour les médias francophones qui souffrent de la pénurie de francophones dans le pays.

Par ailleurs, la France fera bénéficier la Tunisie de son expertise dite "formation 42" ou "Ecole 42". Il s'agit d'une formation de deuxième chance fondée sur la débrouillardise technologique et la création de start-up. Cette formation a donné de bons résultats en France et aux Etats-Unis.

Au final, nous pouvons dire que la France, qui n'a pas vu venir le soulèvement du 14 janvier 2011 en Tunisie, France qui a commis la grosse erreur de soutenir l'islam politique durant la période de la Troïka, qui a essuyé, en contrepartie de ce soutien, plusieurs revers (des attentats meurtriers de djihadistes), est revenue, enfin, à son bon sens, celui de co-construire avec les Tunisiens un partenariat stratégique win win et de soutenir la bonne cause tunisienne, en l'occurrence l'aspiration au développement du pays et son ouverture sur le monde.

- **8 millions de touristes en 2018**

- **Un plan national pour sauver l'artisanat tunisien**

- **Des députés dénoncent l'inefficacité des mécanismes d'emploi en Tunisie**

- **Eco-Construction : Le secteur privé avance, sans le secteur public**

- **Tourisme : Thomas Cook programme trois vols par semaine vers la Tunisie**

- **Le Japon révisé à la baisse l'avertissement de voyager en Tunisie**

Urbanisme :

# Plan de la SPLT pour animer le Lac de Tunis

*L'événement aux berges du lac nord de Tunis : le ministère du Transport et la Direction générale de la Société de promotion du lac de Tunis (SPLT) ont discuté, sans grand tapage médiatique, de deux projets majeurs devant améliorer l'animation du plan d'eau de la zone et la desserte par voie ferrée de la ville d'el Bouheira. La réunion a regroupé Sarra Rejeb, la secrétaire d'Etat auprès du ministre de Transports, et une délégation de la Société de promotion du Lac de Tunis conduite par Mohamed Ridha Trabelsi, le directeur général de la SPLT.*

## VIVRE

- **IMA Paris: "L'amour des hommes" de Mehdi Ben Attia**
- **Médina Jazz, en hommage à Mongi Mejr**
- **La 8ème édition du festival international pour les films courts CAM sous le signe "Cinéma sans frontières" pour la première fois en Tunisie**
- **Arts de la Marionnette : "Dans la Tempête" pour les adultes**
- **Tozeur a abrité la 3e étape de l'"Aviation pour tous"**
- **"Jazz and french songs, tunisian colors" au Theater 1797**
- **"Carthage, Maîtresse de la Méditerranée, Capitale de l'Afrique", premier et unique ouvrage sur l'histoire de Carthage dans la période punique et romaine**

**L**e premier projet est très attendu par la communauté travaillant au quartier des berges nord du lac (une ville de 350 mille habitants). Il s'agit de la construction d'une ligne de métro reliant la gare maritime de Tunis "TGM" au Lac 2 sur une distance d'environ 7 km. Cette ligne, qui aurait dû être prévue en principe lors de la conception de l'aménagement de cette cité, va réduire un tant soit peu la congestion sévère que connaît cette zone, en particulier aux heures de pointe.

Le second projet comporte deux composantes : la mise en service prochaine d'un bateau restaurant mobile pour un coût estimé à 3 MDT.

Dans le détail, il s'agit de l'exploitation d'un bateau de loisir sur un trajet d'environ 11 km de long au départ de Tunis. Le projet prévoit la construction de 4 stations avec leurs quais et l'acquisition d'un bateau de 30 sièges respectueux de l'environnement -celui-ci utilisera une énergie non polluante de type électro-solaire.

### Un Lac new-look à l'horizon

Ces deux projets font partie d'une stratégie mise au point par la SPLT sur le court, moyen et long terme aux fins de valoriser et d'animer le plan d'eau lac nord de Tunis (2.500 ha), et ce en exécution d'un programme de mise en valeur arrêté dans le cadre de la sous-concession accordée à la Société, en 2002, par l'État, parallèlement à ses activités principales portant sur l'aménagement et le développement des berges.

Selon Mohamed Ridha Trabelsi, cette stratégie a été mise au point par un groupement de bureaux d'études étrangers de renommée mondiale sur la base d'une étude portant sur le développement des berges nord-ouest et sud-ouest et le plan d'eau. L'étude, qui s'est étalée entre 2009 et 2012 pour un coût global de plus de 2 MDT dont 700 mille dinars pour la partie lacustre, a fait l'objet d'une concertation avec

tous les départements ministériels concernés (Equipement, Tourisme, Environnement, municipalités).

Globalement, près de 24 projets lacustres ont été retenus. En voici les plus importants.

Pour le court terme, cinq projets ont été retenus dont les deux précités. Il s'agit de projets de restaurants fixes sur pilotis et de navette touristique (promenade sur des bateaux utilisant une énergie non polluante de type électro-solaire), d'un projet de station nautique à téléski déjà confié à un promoteur.

Pour le moyen terme, l'attraction sera sans doute la construction sur pilotis d'un hôtel flottant.

Et enfin pour le long terme, l'accent sera mis sur des projets à développer en face de la zone nord-ouest et sud-ouest des berges du Lac nord, plus exactement du terrain qui s'étend de l'actuel club de la SPLT (entrée actuelle du lac 1) à la gare de Tunis Marine "TGM". Du business en vue.

Au total, quelque 3 millions de mètres carrés à valoriser en installations de loisirs, résidences, immeubles pour bureaux et autres.

Points d'orgue de cette extension à l'ouest, voire cerise sur le gâteau, la possibilité de valoriser le fort espagnol Chikly et le prolongement de la corniche actuelle pour joindre l'avenue Habib Bourguiba du côté du TGM. De quoi faire rêver les Tunisois du centre de la capitale et ses environs.

Il faut reconnaître qu'avec de tels projets, le centre-ville de Tunis -déjà bien loti au niveau de l'avenue Mohamed V par les beaux bâtiments administratifs (Banques, offices, ministères, grosses entreprises publiques...), la Cité de la culture et de beaux hôtels de dimension internationale- est en passe de s'ériger en une zone de loisirs et de divertissement fort attractive digne d'une métropole.

# Le plan du Promosport pour lutter contre les paris clandestins



**L**a société Promosport qui organise les paris sportifs envisage d'étendre les points de vente des grilles de pari de 500 à 1500, voire à 2000 points au cours de l'année en cours tout en implantant des points de vente dans les zones de l'intérieur et les zones rurales, l'accent étant mis sur le volet social en créant de nouveaux postes d'emploi, a indiqué le président-directeur général de la société.

Dans une interview accordée à l'agence TAP, Makrem Chouchène a précisé que la société Promosport entend également accroître ses recettes pour atteindre une moyenne d'un million de dinars par semaine et celles de chaque point de vente de 1500 à 2000 dinars par semaine après avoir été estimées à 8000 dinars en 2017.

A propos des recettes enregistrées lors des derniers mois, le dirigeant de la société a indiqué que le nouveau système mis en place dès août dernier a commencé à porter ses fruits ainsi que les décisions portant sur la réduction

du prix de la machine de dépôt des grilles de 12 mille dinars à 3500 dinars et l'exemption d'impôt de 25%, outre une meilleure sélection des rencontres objet des paris. "Ces mesures ont grandement contribué à accroître les revenus", a-t-il affirmé.

"Pour la première fois dans l'histoire du Promosport, les recettes restent sans vainqueur pour trois semaines de suite avant que trois parieurs ne réussissent à gagner en décembre dernier un lot d'un million de dinars environ (310.000 dinars pour chacun)", a révélé le responsable de la société.

Makrem Chouchène souligne, d'autre part, le souci de la société de diversifier ses grilles de pari en introduisant de nouveaux jeux pour attirer un plus grand nombre de parieurs, tel le pari à cote dont la programmation a été entamée en coordination avec le ministère de tutelle et de la présidence du gouvernement, représentée par le comité général du partenariat secteur public-privé.

“La société œuvre à accomplir un saut qualitatif au niveau des services pour les transformer en un système complémentaire entre pari sportif mutuel et pari à cote qui ne peut être accompli que par le secteur privé”, a-t-il ajouté, assurant que les efforts sont déployés pour accélérer les procédures afin d’atteindre ce nouveau palier en juin prochain.

Parmi les nouveaux paris que la société envisage de lancer à l’avenir, Makrem Chouchène a cité le Loto, le pari à cote, le jeu de grattage, le jeu des numéros et le jeu des chiffres “pour que les services de la société soient au niveau des sociétés étrangères évoluées dans ce domaine”, affirmant que le Promosport a engagé un dialogue direct avec les parieurs et les propriétaires des points de vente “pour que les services soient au niveau des attentes et des besoins des parieurs.

Il a précisé à cet égard que des modifications techniques ont été introduites sur le concours 14-9 afin de renflouer les bénéfices au profit des parieurs.

Concernant le défi que représente le pari parallèle, le PDG a indiqué que la société Promosport s’emploie, en coordination avec le ministère de tutelle, à lutter contre ce phénomène par tous les moyens légaux, avec l’aide du procureur de la République et le chargé général du contentieux de l’Etat, pour éradiquer ce qu’il a qualifié d’une “des formes de corruption”.

“Les paris clandestins portent préjudice à l’Etat

et au sport d’autant que les modes de gestion de ces sociétés sont opaques et elles visent toutes les catégories d’âge, contrairement à la société Promosport qui interdit aux personnes de moins de 19 ans de participer aux paris”, a-t-il souligné.

Parmi les solutions proposées pour lutter contre les paris clandestins, Makrem Chouchène a cité, outre le recours aux procédés sécuritaires et financiers avec l’intervention notamment de la Banque Centrale, les solutions techniques avec l’implication de l’Agence Tunisienne de l’Internet étant donné que les paris clandestins ont pour support essentiel la “toile d’araignée”.

Makrame chouchène, rappelle-t-on, a été désigné en septembre dernier au poste de Président Directeur Général de la société Promosport après avoir en assurer l’intérim suite à la révocation de Hédi Bargougui en janvier 2017.

Chouchène avait occupé plusieurs postes au ministère de la Jeunesse et des Sports dont la direction des structures sportives et celle des affaires financières. Avant sa désignation à la tête de Promosport, il était membre de son conseil de direction et avait assumé plusieurs responsabilités dans cette société.

Il possède une grande expérience en matière de fonctionnement de la société et connaît parfaitement la nature de ses défis, de quoi lui permettre de se lancer dans un projet de réforme pour remettre la société sur les rails et amorcer un nouveau départ.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2BEMWdQ>



Chaînes de Valeur Agricoles :

**La BNA  
s’engage...**



Sous le haut patronage de  
Monsieur le Chef du  
Gouvernement

Développement



8<sup>ème</sup> édition

# Salon de l'entreprise

Innovation

Développement

Innovation

Franchise

Création

Financement



Création

28 Février  
1<sup>er</sup> Mars  
2018

Foire Internationale de Sfax - Tunisie

Dossier  
de participation



[www.cas.tn](http://www.cas.tn)

Liste noire :

# **RGPD**, le prochain casse-tête pour l'économie tunisienne



**C**onseiller exécutif de l'Institut arabe des chefs d'entreprise (IACE), Mejdi Hassen, a attiré l'attention, vendredi 16 février, sur les conséquences "catastrophiques" que pourrait avoir l'entrée en vigueur, le 25 mai 2018, du nouveau règlement européen, appelé Règlement général sur la protection des données, sur l'économie de la Tunisie, dont l'UE est un partenaire stratégique.

"On s'attend à une chose plus grave que le blacklisting concernant les paradis fiscaux ou le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme", a-t-il prévenu, appelant à entamer, le plutôt possible des démarches de sensibilisation des acteurs concernés (entreprises, banques...) pour se conformer à cette nouvelle réglementation, dont les principaux objectifs sont la protection des données personnelles et la responsabilisation des acteurs traitant ces données.

La Tunisie a adopté en novembre 2017 la Convention 108 du Conseil de l'Europe sur la protection des données personnelles. Mais, le parlement n'a pas encore adopté le projet de loi sur la protection des données personnelles.

D'après Hassen, la nouvelle réglementation pourrait avoir un impact direct sur le secteur des TIC, notamment les centres d'appels qui travaillent pour le compte des entreprises européennes et qui gèrent des bases de données et le secteur bancaire, étant donné l'application extraterritoriale du nouveau règlement européen.

Ce règlement s'appliquera aux entreprises établies en dehors de l'Union européenne qui traitent les données relatives aux activités des organisations de l'UE. Les sociétés non-européennes seront également soumises au règlement si elles ciblent les résidents de l'UE par le profilage ou proposent des biens et services à des résidents européens (article 3 du règlement).

D'après le responsable de l'IACE, lorsque la nouvelle réglementation entrera en vigueur, elle exigera la conformité aux normes et une garantie de la part des pays partenaires de l'UE que les données de leurs citoyens sont protégées. "Nous ne savons pas si les banques tunisiennes disposent déjà des certifications nécessaires et si leurs bases de données sont protégées pour pouvoir opérer avec l'Europe".

Pour mémoire, le président de l'Instance nationale de protection des données personnelles (INPDP), Chawki Gaddes, avait souligné, à l'Agence TAP, que la Tunisie doit inclure toutes les garanties contenues dans la convention 108 du Conseil de l'Europe sur la protection des données personnelles dans le projet de loi relatif à la protection des données personnelles, pour éviter un autre blacklisting.

Selon le président de l'INPDP, la non adoption du projet de loi "aura des conséquences très néfastes sur l'économie tunisienne" étant donné que la plupart des établissements utilisent les données personnelles dans leurs transactions, tels que les banques, les centres d'appel et les sociétés de service.

En effet, le règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD), constitue le texte de référence européen en matière de protection des données à caractère personnel. Il renforce et unifie la

protection des données pour les individus au sein de l'Union européenne.

Ce règlement, dont l'ultime objectif est de fournir davantage de transparence et de contrôle pour les internautes européens sur l'utilisation de leurs données personnelles, a été définitivement adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016. Ses dispositions seront directement applicables dans l'ensemble des 28 Etats membres de l'Union européenne à compter du 25 mai 2018.

Ses dispositions stipulent, entre autres, l'obligation de mettre en œuvre des mesures de sécurité appropriées, en fonction du risque impliqué dans les opérations de traitement de données qu'ils effectuent (approche basée sur les risques) et la désignation d'un responsable de protection des données pour toutes les autorités publiques et les entreprises qui effectuent certaines opérations de traitement des données.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2sFTRR3>

*RGPD, c'est quoi?*

*Le règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD) (en anglais : General Data Protection Regulation, GDPR), constitue le texte de référence européen en matière de protection des données à caractère personnel. Il renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'Union européenne.*

*Après quatre années de négociations législatives, le nouveau règlement européen sur la protection des données a été définitivement adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016. Ses dispositions seront directement applicables dans l'ensemble des 28 États membres de l'Union européenne à compter du 25 mai 2018.*

*Ce règlement remplace la directive sur la protection des données personnelles adoptée en 1995 (article 94 du règlement). - Wikipedia-*

*Exemple d'alerte sur l'entrée en vigueur du RGPD provenant d'une plate-forme CRM*

*"En tant que client SF CRM, vous devrez peut-être prendre des mesures à la suite d'une nouvelle loi européenne sur la protection des données (GDPR), qui entrera en vigueur le 25 mai 2018. Le GDPR élargit les droits de confidentialité sur les données personnelles de l'Union (UE). Il met en place de nouvelles obligations importantes en matière de protection de la vie privée pour les organisations basées dans l'UE, ainsi que pour les organisations qui traitent des données sur des individus de l'UE, quel que soit l'endroit où l'organisation est basée.*

*Vous pouvez être touché par le GDPR si vous êtes basé dans l'UE, avez des opérations dans l'UE ou si vous traitez des données personnelles sur des individus de l'UE. Par exemple, vous pourriez être touché si vous commercialisez ou suivez des individus de l'UE, peu importe où vous êtes basé. Nous vous invitons à consulter votre propre conseiller juridique pour vous familiariser avec les exigences qui régissent votre situation particulière.*

*Ceux qui sont soumis au GDPR devront passer de SF CRM à SF Cloud ou à un autre produit avant le 25 mai 2018. Les clients non concernés par le GDPR n'ont pas besoin d'agir maintenant et peuvent continuer à utiliser SF CRM".*



## Ooredoo et Tunisair lancent l'opération "Merci contre Miles"

Protection des données personnelles :

# Et si la Tunisie était de nouveau **blacklistée**?



Chawki Gaddes, Le président de l'Instance nationale de protection des données personnelles (INPDP)

**L**e président de l'Instance nationale de protection des données personnelles (INPDP), Chawki Gaddes, a déclaré que "la Tunisie risque d'être classée une fois de plus par l'Union européenne dans une liste noire si l'on n'adopte pas les principes de la nouvelle législation européenne de protection des données personnelles n°2016-679 dans le projet de loi relatif à la protection des données personnelles.

Gaddes, cité par la TAP, estime impératif d'inclure ces dispositions dans le projet de loi relatif à la protection des données personnelles, actuellement soumis à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), et que cette législation européenne promulguée en avril 2016 entrera en vigueur en mai 2018.

Selon le président de l'INPDP, la non adoption du projet de loi "aura des conséquences très néfastes sur l'économie tunisienne" étant donné que la plupart des établissements utilisent les données personnelles dans leurs transactions, tels que les banques, les centres d'appels et les

sociétés de service.

Chawki Gaddes a, dans ce sens, rappelé avoir eu un entretien, en octobre 2017, avec le chef du gouvernement, pour lui expliquer l'importance d'accélérer l'adoption du projet de loi relatif à la protection des données personnelles.

La Tunisie a adopté en novembre 2017 la Convention 108 du Conseil de l'Europe pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel. Mais cela n'est pas suffisant, estime Gaddes, relevant que l'Etat devrait faire preuve de plus de fermeté dans l'application de la loi dans ce domaine.

Le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données interdit à toute structure publique ou privée en Europe de transmettre des données personnelles à un Etat ne garantissant pas le respect de ces données, a-t-il expliqué.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2FgpDGV>



## Tunisie Telecom sponsor officiel de la Fédération Tunisienne de Volley-ball

Paradis Fiscaux – UE :

# Pierre Moscovici veut mener la vie dure aux **pays des deux listes (noire et grise)**



*Pierre Moscovici, commissaire européen aux Affaires économiques*

**D**ans une intervention sur la chaîne France 2, Pierre Moscovici, commissaire européen aux Affaires économiques, qu'il a recommandé de mener la vie dure aux pays figurant sur les listes des paradis fiscaux, prévoyant des sanctions strictes pour les 9 pays qui restent de la liste noire. Pour les 55 pays de la liste grise il réclame de rendre public leurs engagements.

Il recommande, notamment, que les flux financiers des banques publiques européennes (BEI, BERD) ne transitent pas par les pays de la liste noire des paradis fiscaux.

La liste noire de l'Union Européenne, ne comporte plus que 9 pays, après le retrait de la Tunisie et 7 autres pays de la liste:

- Bahreïn,
- Guam,

- Les Iles Marshall,
- la Namibie,
- les Palaos,
- Samoa,
- les Samoa américaines,
- Sainte Lucie et
- Trinité et Tobago.

Les huit pays qui sont passés en janvier 2018 de la liste noire à la liste grise (un total de 55 pays) sont:

- Panama,
- Corée du Sud,
- Emirats Arabes Unis,
- Tunisie,
- Mongolie,
- Macao,
- Grenade,
- Barbade

Lire sur le web : <http://bit.ly/2C7iv0T>



BNA Challenge Team :

## Le nageur Aziz Ghaffari réalise des surperformances au Golden Tour Nice 2018

# Les conséquences du classement de la Tunisie sur la **liste noire**



**L**e classement de la Tunisie sur la liste noire aura des impacts macro-économiques importants et les agences de notation financière vont revoir leur classement à la baisse. C'est ce que pense le conseiller exécutif de l'IACE, Majdi Hassen, au cours d'une rencontre sur le "Blacklisting et son impact sur l'entreprise tunisienne", organisée vendredi 16 courant au siège de l'Institut arabe des chefs d'entreprise.

"Nous prévoyons que la Banque centrale de Tunisie (BCT) et le ministère des Finances vont retarder la sortie sur le marché financier international, en raison d'une possible démobilité des investisseurs privés, qui ne permet pas de mobiliser les fonds nécessaires", a-t-il dit. Par conséquent, le ministère des Finances va recourir au financement sur le marché local, ce qui entraînera une diminution des liquidités au niveau du secteur bancaire parce que les banques de la place vont souscrire aux BTA (Bons de Trésor Assimilables), ce qui entraînera un renchérissement du taux de crédit et une difficulté d'accès des entreprises aux financements.

En outre, le retard de la sortie sur le marché financier aura des impacts sur les réserves de change et sur la dégradation de la valeur du dinar, alors que les entreprises seront amenées à fournir des justificatifs supplémentaires pour leurs différentes opérations à l'international.

Hassen souligné dans ce cadre que l'IACE a formulé 12 recommandations en se basant sur le rapport du GAFI (Groupe d'Action Financière) sur la Tunisie, dont la réforme de la loi régissant le Registre du commerce pour identifier le bénéficiaire effectif de la création d'une société, l'audit des entreprises Off Shore sans employés (1.000 entreprises) et la formation des juges dans le domaine du blanchiment d'argent, en vue d'accélérer la gestion des dossiers dans ce domaine.

Il s'agit aussi de renforcer les ressources humaines et les moyens techniques de la CTAF -Commission Tunisienne des Analyses Financières- (actuellement 19 personnes, contre 500 dans certains pays) et de revoir sa gouvernance, selon le conseiller exécutif de l'IACE.

- **Blanchiment d'argent: Qui sont les véritables responsables du classement de la Tunisie sur la liste noire?**

- **Liste noire du blanchiment d'argent: Iyad Dahmani renvoie la balle dans le camp de la CTAF**

- **Chedly Ayari: Ce n'est pas le rôle de la BCT de lutter contre l'entrée illégale des capitaux**

- **La CTAF a envoyé 50 correspondances au gouvernement... sans suite?**

- **Blanchiment d'argent et financement du tourisme: La CTAF a bloqué plus de 100 millions de dinars**

- **La lutte contre le blanchiment d'argent est une priorité partagée par l'UE et la Tunisie (Věra Jourová)**

Il recommande aussi d'intégrer les systèmes de détection des opérations suspectes au sein des banques, de renforcer les capacités du personnel des banques en charge de la conformité, outre la promulgation de guides de conformité des professions libérales et l'amélioration des capacités de leurs organes de supervision et la promulgation de la loi contre l'enrichissement illicite.

Pour sa part, Fayçal Derbel, ministre conseiller à la présidence du gouvernement, a précisé que le classement de la Tunisie sur la liste noire revêt deux dimensions: technique et politique, soulignant que l'échange d'accusations ne sert à rien, l'essentiel est d'engager les mesures nécessaires.

La Tunisie dispose des meilleures législations au monde (la meilleure loi sur la sécurité financière, la meilleure loi sur le blanchiment d'argent...) mais dans la plupart du temps, ce sont des législations de façade qui sont très mal appliquées, a-t-il ajouté.

Pour ce qui est du manque d'application de la loi, le rapport de la CTAF mentionne principalement les professions non financières et les autorités de contrôle. S'agissant des professions non financières, Derbel a cité les professions des notaires et les agents de la conservation foncière.

Il s'agit également des avocats qui sont au nombre 8.000 et qui n'ont fait que 5 "déclarations de soupçons", entre 2011 et 2017, et les experts-comptables (plus de 1.000), qui ont déposé une seule déclaration de soupçons, en 2016.

Selon le rapport de la CTAF, un flux de liquidités extrêmement important a permis à des citoyens libyens d'acquérir 200.000 logements en Tunisie en 2015 (6% du nombre total de logements achetés dans le pays).

Les défaillances proviennent également des bijoutiers dont le nombre s'élève à plus de 6.000, mais dont plus de 50% opèrent dans l'informel, outre l'importation, en 2015, de la Turquie de 19.400 kg d'or.

Aussi, la promotion immobilière est une profession très exposée au phénomène de

blanchiment d'argent, lequel a entraîné une augmentation des prix de 41%, entre 2011 et 2013, soit une hausse moyenne de 13,5% par an, outre l'existence de 100.000 logements vacants qui ne sont ni habités ni loués.

Ces professions non financières, a ajouté Derbel, n'ont pas de systèmes de contrôle interne et n'ont pas de règles de gestion claires qui fonctionnent convenablement, pour permettre de sensibiliser et d'orienter leurs membres.

Derbel a appelé à la désignation d'une personne chargée de lutter contre le blanchiment d'argent, au niveau de chaque corps professionnel, afin d'assurer la coordination avec la CTAF, sensibiliser ses confrères, recevoir les "déclarations de soupçons" puis s'assurer qu'il y a un système de contrôle interne fiable au sein de ces structures.

Pour sa part, le président de l'Association professionnelle des banques et établissement financiers, Ahmed El Karm, a appelé dans ce sens à organiser d'urgence une campagne de sensibilisation pour expliquer à toutes les professions non financières exposées au blanchiment d'argent la nature de la réglementation du blanchiment d'argent, la technique mise en place et les sanctions prévues au cas de non application.

Il a rappelé par ailleurs que la CTAF est composée de bénévoles qui se réunissent à la BCT, soulignant que le bénévolat ne garantit pas l'efficacité et que l'absence des moyens nécessaires ne lui permet pas de faire son travail convenablement.

El Karm considère que "l'inscription de la Tunisie sur la liste noire des pays les plus exposés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme est une chance pour le pays et un rappel à l'ordre, car tout le monde s'accorde sur la nécessité d'assécher les sources de financement du terrorisme, de lutter contre la corruption, le marché parallèle et le blanchiment d'argent".

Et d'ajouter que les conditions demandées par le GAFI sont à la portée de la Tunisie, car certaines sont déjà sous forme de projets de loi, mais encore faut-il les mettre en application...

Lire sur le web : <http://bit.ly/2okpiuQ>

YO

# SUPER TOUNSI-**RUN**



Play →

Powered by  
Orange Developer Center

orange™

Sihem Nemsia:

# Le système fiscal tunisien se stabilisera en 2020



Sihem Nemsia, La directrice générale des études et de la législation fiscales

**L**a directrice générale des études et de la législation fiscales, Sihem Nemsia, a déclaré que le système fiscal tunisien connaîtra une stabilisation en 2020, après l'achèvement de l'adoption de toutes les réformes fiscales.

Elle a expliqué que la plupart des propositions relatives à la réforme du système fiscal ont été adoptées dans les lois de finances précédentes, et qu'il ne reste que quelques réformes, telle que la réforme du système forfaitaire.

Elle a fait remarquer que l'opération de réforme fiscale a démarré en 2013, considérant que les lois de finances adoptées depuis 2014

et jusqu'à celle de 2018 ont comporté une "réforme fiscale réalisée progressivement".

Evaluant la loi de finances entrée en vigueur le 1er janvier 2018, la responsable souligne que celle-ci comporte plusieurs mesures importantes et dispositions diversifiées qui stipulent l'impulsion de l'investissement et l'encouragement de l'épargne et de la création d'entreprises.

La loi de finances stipule aussi l'encouragement de la création d'entreprises dans les zones de développement régional et comporte d'autres mesures pour lutter contre le déficit commercial et faire face aux déficits des caisses sociales.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2EF2voG>

## ENTREPRISE



• **Ennakl Automobiles:** Démarrage de l'activité de vente de véhicules d'occasion garantie Volkswagen

• **Les universités tunisiennes exposent leurs offres de formation en Côte d'Ivoire**

• **Energie: Anadarko Beks Company clos le chapitre tunisien**

• **La méthode "Kaizen" pour améliorer la productivité des entreprises tunisiennes**

• **L'ATFP enverra ses consultants visiter les entreprises privées afin d'identifier leurs besoins**

• **Entreprise: RSE ou impôt déguisé?**

• **Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE): Un projet de loi en préparation**

• **Industrie pharmaceutique: SAIPH inaugure de nouvelles unités de production (photos)**

• **Laboratoires SAIPH: Inauguration d'une 5e usine de fabrication de médicaments et des projets en Afrique**

# sm

## Medfood

### الصالون المتوسطي الثاني عشر للفلاحة والصناعات الغذائية

The 12<sup>th</sup> Mediterranean Exhibition  
of Agriculture and Food Industry



From **09** To **13 May** 2018

at Sfax International Fair

Partenaires officiels



Organisateur

ASSOCIATION DE LA FOIRE  
INTERNATIONALE DE SFAX

Av. Habib Bourguiba 3000 SFAX - Tunisie

Tél. : +216 74 22 87 70 / 28 61 00 01 / 02

Fax : +216 74 29 65 27

E-mail: aref@foiredesfax.com

E-mail: hanen@foiredesfax.com

[www.smamedfood.com](http://www.smamedfood.com)

# Noureddine Taboubi inflexible sur la privatisation des entreprises publiques



**N**oureddine Taboubi, secrétaire général de l'UGTT), en déplacement mardi 13 février à Bizerte, a réaffirmé que la cession des entreprises publiques est une ligne rouge, et par conséquent, son organisation s'opposera à toutes les tentatives visant à les céder aux privés.

A noter dans cet ordre d'idées, lors de cette visite à Bizerte, Taboubi a rencontré les ouvriers et les responsables administratifs de la Société tunisienne de lubrifiants (SOTULUB) et de la Société tunisienne des industries de raffinage (STIR) dans le cadre de la campagne lancée par l'UGTT pour défendre le secteur public, favoriser son redressement et protéger ces institutions de la privatisation.

Taboubi a pris connaissance des activités

des deux entreprises et de leur contribution à l'économie du pays ainsi que des difficultés qu'elles rencontrent et des moyens à même de promouvoir leur rendement.

Selon le secrétaire général de l'UGTT, le potentiel humain et matériel des deux institutions témoigne de leur capacité à continuer à jouer leur rôle dans la relance de l'économie du pays sans recourir à la privatisation, affirmant que l'Union continuera à soutenir les institutions de l'Etat et fera face à toutes les pratiques politiques visant à affaiblir le secteur public.

L'UGTT, a-t-il dit, est ouverte à la réforme, mais ne cédera pas sur le secteur public, quelles qu'en soient les raisons, annonçant au passage le lancement, à partir d'avril 2018, des négociations sociales dans le secteur public.

## SECTEURS

- Secteur du cuir et chaussures : Ras-le-bol des promesses non tenues !

- UTAP : Les agriculteurs en colère

Lire sur le web : <http://bit.ly/2Hx3qp8>

# Sauver les entreprises publiques, le cas de la cimenterie d'Oum El Kelil



- Qui doit décider de l'arrêt de la SIAP, les citoyens de Sfax ou l'ANPE?
- Il n'y aura plus de recrutement à la CPG et la GCT
- L'UGTT se mobilise contre la privatisation des entreprises publiques
- Le nouveau BE de l'UTICA appelle à des solutions à la crise des entreprises publiques

**L**e ministre de l'Industrie et des Petites et moyennes entreprises, Slim Feriani, a fait savoir que le gouvernement tiendra, prochainement, un conseil ministériel restreint pour examiner un plan stratégique destiné à sauver les entreprises publiques, dont la cimenterie d'Oum El Kelil "CIOK" (Tejrouine) qui a bénéficié de financements et crédits du gouvernement.

Feriani a souligné, au cours d'une séance plénière organisée samedi 17 février à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), l'existence d'une stratégie de travail visant à assurer la durabilité des entreprises publiques avec des financements de l'ordre de 300 millions d'euros empruntés auprès de l'Agence française de développement (AFD).

Le ministre a rappelé que le gouvernement a accordé à la société 13 millions de dinars pour résoudre le problème de liquidités, outre l'octroi

d'une garantie de l'Etat pour l'acquisition de crédits en vue de l'achat de matières premières importées. Et d'ajouter que le ministère des finances examine, actuellement, le rééchelonnement des dettes de la société auprès de plusieurs banques et le remboursement de sa dette auprès de la STEG (Société tunisienne de l'électricité et du gaz).

Il a, en outre, indiqué que la baisse des revenus d'Oum El Kelil provenant du marché algérien, sa position sur le marché local et le doublement du nombre des employés (600 employés avec un coût d'environ 15,3 MDT) sont à l'origine des problèmes de cette société.

Le député Mourad Hmadi a souligné que la cimenterie d'Oum El Kelil fait face à des problèmes de partisaneries, évoquant au passage le refus des habitants de la région des résultats du concours à cause du népotisme.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2BG5udX>

CPG :

# L'UTICA s'étonne de l'absence de réaction du gouvernement

## AFRIQUE

- L'Afrique subsaharienne francophone, moteur de la croissance du continent
- L'Afrique francophone subsaharienne, la zone la plus dynamique du continent
- Une Afrique centrale en difficulté
- Afrique de l'Est francophone: Une croissance stable
- Le développement de l'agriculture africaine est tributaire des zones de transformation agroalimentaire
- Faire de la Tunisie un pôle africain de surveillance des essais nucléaires



L'UTICA a appelé le gouvernement à appliquer la loi pour protéger l'économie nationale de l'effondrement, surtout après l'arrêt de l'activité de la Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG), l'une des plus importantes sociétés contribuant aux réserves du pays en devises ainsi qu'à ouvrir le dossier des sociétés publiques, pour arrêter l'hémorragie découlant de leurs pertes.

Dans un communiqué publié lundi, l'UTICA a exprimé "sa grande préoccupation face à la situation de la CPG, dont les activités sont complètement interrompues, ce qui aggrave

les difficultés que connaissent les finances publiques et la dégradation des réserves du pays en devises qui ont atteint leurs plus bas niveaux".

L'organisation a également, insisté sur l'impératif d'examiner le dossier des entreprises publiques et de chercher les solutions permettant de stopper les pertes assumées par la communauté nationale en tant qu'individus et entreprises économiques sur lesquels sont appliquées, de nouvelles taxes pour couvrir le déficit de ces entreprises publiques et remédier au dysfonctionnement chronique de leurs équilibres financiers.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2EQvCVb>

RSE :

# Les mauvais exemples de la CPG et du Groupe chimique



- L'UTICA très préoccupée par l'arrêt de l'activité de la CPG

- Déséquilibre financier de la SNCFT: Arbi Yaacoubi accuse

- La SNCFT a perdu 37 MDT en 2017 à cause des sit-in

- Tunisair : Le trafic passagers a augmenté de 3,3% en janvier

- Sarah Rejeb: TUNISAIR négocie pour avancer la livraison de 5 Airbus

**P**our sa part, le ministre de l'Énergie, des mines et des énergies renouvelables Khaled Kaddour a rappelé l'expérience de certaines entreprises tunisiennes dans ce domaine, depuis 2011, dont notamment la Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG) et le Groupe chimique Tunisien (GCT) qui ont créé sept sociétés (Mdhila, Métlaoui, Redeyef, Om Laarayes, Gabés, Gafsa et Sfax) opérant dans le secteur de l'environnement, du jardinage et de la plantation, dans le cadre de la RSE, pour identifier des solutions aux revendications et assurer la paix sociale dans les régions.

Il a rappelé, dans ce contexte, que "ces sept sociétés qui ne jouent aucun rôle économique dans les dites régions" permettent l'emploi de 11500 agents moyennant, une enveloppe de 134 MD, en 2017, soit un salaire entre 750 dt et 950 dt par agent, avec une hausse du nombre des employés de 525%, depuis 2011.

Le ministre a déploré l'absence de résultats de tous ces efforts dans les régions concernées, soulignant que ce nouveau projet de loi sera une occasion pour recadrer les activités RSE des sociétés tunisiennes, permettre l'entrée en activité des sociétés opérant dans le secteur de l'environnement, de jardinage et de plantation, créées, dans le cadre de la RSE et identifier un travail pour ses agents.

Il a rappelé que la CPG a alloué également 60 Millions de Dinars (MD), au cours de la période 2014/2016, pour la mise en place de projets de développement dans la région (santé, éducation, agriculture et sport...) et un montant de 15 MD pour contribuer à la création de petits et micro projets au profit des jeunes chômeurs, outre la conclusion de conventions entre la GCT et la CPG avec la Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME), la Banque tunisienne de solidarité (BTS) pour le financement de 1000 projets, sur deux ans.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2FeOmLO>

# Huile d'olive : La Tunisie remporte 5 médailles à Los Angeles



**L**a Tunisie vient de remporter 5 médailles, lors de la 19ème édition du Concours international pour l'huile d'olive extra vierge de Los Angeles.

La variété "Olivko" a remporté la médaille d'or "Best Of Class", première distinction du genre pour l'huile d'olive tunisienne. L'huile d'olive biologique "Olivko" a également gagné une médaille d'or. Idem pour la variété biologique, Oriviera.

La variété du Sahel Oleiva, quant à elle, a remporté une médaille en argent, alors qu'une médaille de bronze a été décernée à la variété "Vaga Olive Oil".

Il est à noter que le Concours Oléicole International de Los Angeles est le plus grand concours d'huile d'olive aux Etats-Unis. Plus de 20 pays y ont participé. 658 produits de 371 producteurs y ont été présentés.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2sGEWX0>

بنك الأمان  
AMEN BANK



**Accord de partenariat  
Amen Bank-MESRS sur  
le Programme Horizon  
2020**

Compétition internationale Malek Jandali des jeunes pianistes:

# Selim Khamassi reçoit le 2ème prix à Carnegie Hall à New York



C'était le 3 février dernier à la salle Carnegie Hall à New York que le jeune pianiste tunisien Selim Khamassi a reçu le deuxième prix de la Compétition internationale Malek Jandali des jeunes pianistes, et ce pour la deuxième fois, après une première consécration en 2014. La remise du prix a coïncidé également avec le lancement du nouvel album "Jasmin Tree" du célèbre compositeur syrien Malek Jandali.

De retour de New York, son professeur de piano, Montassar Ben Messaoud, a déclaré que la cérémonie, rehaussée de la présence de l'ambassadeur de la Tunisie auprès des Nations unies, a démarré par un concert donné par les 3 jeunes lauréats de l'édition 2017 du concours Malek Jandali avec des performances en solo des œuvres du même compositeur.

Et en clap de fin, c'était le tour de Malek Jandali de gâter son public avec une musique qui s'inspire des œuvres de grands poètes tels que Rumi, Sarojini Naidu et Natasha Trethewey.

Pourquoi avoir choisi la Compétition Malek Jandali ? A ce sujet, Montassar Ben Messaoud a fait savoir qu'il avait découvert en 2011 Malek Jandali avec l'album "Echoes From Ugarit", et de là, il est tombé sous le charme d'un beau mélange de fragrances orientales et harmonies occidentales.

"J'ai senti dans cette musique une dimension innovatrice et une force émotionnelle qui puise dans le patrimoine millénaire de la Syrie", a-t-il indiqué. Et d'ajouter: "Pour pouvoir me concentrer davantage sur les compositions de Jandali, j'ai immédiatement décidé de rajouter certaines de ses œuvres dans mon programme d'enseignement de piano". Cette initiative a été fortement sollicitée par ses élèves pianistes qui se sont reconnus dans cette musique qui reflète la culture dont nous sommes issus.

D'ailleurs, les résultats ne se sont pas fait attendre, puisque Selim Khamassi a réussi à remporter à deux reprises le 3ème et le second Prix de cette compétition en 2014 et 2017.

Agé de 15 ans, le jeune prodigue, surfant de succès en succès partout où il se déplace tout en bravant l'anonymat, vient encore une fois de focaliser le halo des projecteurs aux Etats-Unis d'Amérique pour sa prestigieuse interprétation du morceau "Eid" de l'Album "Echoes from Ugarit" œuvre du compositeur et pianiste syrien Malek Jandali.

Né le 20 avril 2002, Selim Khamassi poursuit ses études secondaires au Lycée Pierre Mendès France de Tunis. En 2010, il a démarré ses cours de piano avec son professeur actuel Montassar Ben Messaoud. En 2014, il a remporté le 3ème prix de la 1ère édition du concours Malek Jandali à New York. En 2016, il remporte le Rebec d'Or de la catégorie 12-14 ans du Festival National "Journées Neapolis des Musiciens Solistes" et obtient la meilleure note toutes catégories d'âge confondus.

La même année, il réussit à remporter la médaille d'argent au Concours Claude Kahn à Paris après sa participation à la catégorie Moyen 1.

En 2017 il était tête d'affiche de la première édition du concert Les Pianissimes à l'Acropolium de Carthage, ce qui lui a permis de jouer devant plus de 400 personnes.

## AGENDA

- La stratégie tunisienne des énergies renouvelables en débat à Paris
- Les produits du terroir tunisiens au Salon international de l'agriculture 2018 à Paris
- Maskan Expo à Paris à l'adresse des Tunisiens résidents en France
- La CCI de Tunis conduira une mission d'hommes d'affaires à Malte en mars prochain

Bourse de Tunis :

# Le Tunindex clôture la semaine dans le vert

## REGIONS

- Comment faire de Tozeur un pôle économique?
- Youssef Chahed à Tozeur pour écouter et communiquer avec les populations de la région
- Forum régional sur la promotion de la région de Sfax en tant que pôle d'exportation
- 70 femmes participent au Salon des femmes chefs d'entreprise à Sfax
- Tataouine : 2 MD pour la promotion de l'élevage de dromadaire
- Youssef Chahed ordonne l'installation des conseils régionaux d'investissement dans les 24 gouvernorats du pays



**A**près avoir marqué une pause la semaine passée, le marché est reparti dans le vert. L'indice a signé une progression de 0,9% à 6 572,89 points, soit une performance annuelle de 4,6%, a indiqué l'intermédiaire Tunisie Valeurs, dans son analyse hebdomadaire.

En absence de transactions de bloc, la semaine a connu un ralentissement notable du rythme des échanges: une enveloppe de 21 millions de dinars (MD).

### Analyse des valeurs

· Tunisair a chapoté le palmarès de la semaine. Transigée à 0,3 MD, la valeur s'est hissée de 15% à 0,460 D. La valeur efface, ainsi, toutes ses pertes cumulées depuis le début de l'année (une progression de 7%).

· TELNET a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine. La valeur s'est appréciée de 6% à 7,800 D, en mobilisant des capitaux de 0,9 MD.

· Le titre STAR a aligné sa deuxième semaine consécutive dans le rouge. L'assureur a vu son cours reculer de 5% à 79,800 D, et ce dans des échanges de 0,2 MD.

· Sous la pression des prises de bénéfices, le titre SOMOCER a lâché 4,8% à 1,200 D. Les échanges sur la valeur ont été relativement faibles: un flux de 0,4 MD.

· Carthage Cement a été la valeur la plus dynamique de la semaine. Terminant dans le vert (+4% à 2,460 D), la valeur a brassé des capitaux de 4,7 MD.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2okMeKn>



- Bourse de Tunis: Ennakl Automobiles, revenus en hausse en 2017

- Bourse de Tunis: Secteur Pétrole et Gaz, meilleure performance 2017

- Bourse de Tunis: Retards dans les publications des indicateurs d'activités

- Bourse de Tunis : Electrostar, chiffre d'affaires en baisse de 36%

- “Bourse de Tunis : Sotipapier, franchissement de seuil à la hausse”

## Cours du 15 Février 2018

Cours des changes indicatifs de la Banque centrale de Tunisie. Cours d'achats et de vente.

	Monnaie	Sigle	Unité	Achat	Vente
	Dollars US	USD	1	2,349	2,411
	Euro	EUR	1	2,933	3,011



Chaînes de Valeurs Agricoles  
BNA-VITALAIT :

**4 500 agriculteurs financés**



## DES CHIFFRES

**1,9%**

- La Tunisie a enregistré une croissance de 1,9% en 2017

**15,5%**

- Au 4e trimestre 2017, le taux de chômage s'établit à 15,5%

**22 MDT**

- Budget 2018: 22 MDT par jour, pour le remboursement des dettes de l'Etat

**14,45%**

- Bourse de Tunis : +14,45% pour le Tunindex en 2017

**11,9%**

- Bourse de Tunis – Tunindex20 : Des revenus en augmentation de 11,9% en 2017

**76 MD**

- La balance commerciale alimentaire enregistre un excédent de 76 MD, en janvier 2018

**38,4%**

- Evolution des investissements agricoles déclarés de 38,4% (janvier 2018)

**400 DT**

- 44% des jeunes chômeurs évaluent le revenu minimum nécessaire à 400 dinars par mois

**x2**

- Le volume des investissements a doublé en janvier 2018 (Omar El Behi)

**4%**

- Le nombre de grèves a baissé de 4% en 2017

**50%**

- Le surpoids touche 50% des Tunisiens

## Mehdi Ben Abdallah : Créateur d'opportunités

*Après douze ans d'activité dans le secteur de l'énergie (à British Gas puis à Shell, après le rachat de la première par la seconde), l'ancien vice-président de British Gas Tunisia se lance dans le conseil aux investisseurs.*

**Webmanagercenter : Deux mois après avoir quitté Shell, vous avez créé un cabinet de conseil. Quelles prestations est-ce que vous proposez au milieu d'affaires que vous ciblez ?**

**Mehdi Ben Abdallah :** Ce que j'ai décidé de faire c'est ce à quoi je pense depuis un certain temps, et cela rentre dans le cadre de ce que j'ai toujours aimé faire. A savoir, promouvoir le site Tunisie, créer des opportunités d'investissement et de commerce ou, dans le cas de difficultés, contribuer à résoudre des situations de blocage en rapprochant les intérêts des parties respectives, et aider à instaurer le climat de confiance nécessaire entre les opérateurs, l'Etat et les expertises existantes.

C'est vrai que je baigne dans le secteur de l'énergie depuis plus d'une douzaine d'années, mais ma carrière en Tunisie, après mon retour des Etats-Unis, a commencé au patronat, où j'ai eu l'honneur de diriger le département des relations internationales. Donc, créer des opportunités entre opérateurs internationaux et nationaux a toujours été un hobby ; un hobby dont je fais aujourd'hui mon métier.

La compagnie que j'ai créée me procure un double plaisir. Le premier, celui de me lancer dans l'entrepreneuriat et de créer de la valeur à travers l'identification et la concrétisation d'opportunités d'investissement en Tunisie et d'échanges commerciaux entre la Tunisie et d'autres pays.

Le deuxième est celui de m'inscrire dans l'intérêt général en essayant toujours de faire en sorte que la Tunisie soit le mieux possible représentée par les compétences adéquates et les outils adéquats.

Concrètement, j'ai créé mon advisory firm pour accompagner les investisseurs étrangers intéressés par la Tunisie ; et les investisseurs existants faisant face à des défis dus à un environnement en mouvement permanent et qui ont besoin je dirai –si je pouvais faire la comparaison avec le domaine médical- d'un médecin de famille jouissant d'une crédibilité avérée en qui ils ont confiance et qui peut faire de l'accompagnement de proximité constructif et efficace.



Les principes et les valeurs de la compagnie sont basés sur la confiance, l'intégrité, et comme on dit en anglais «the delivery».

**Le marché britannique, avec lequel vous étiez en contact étroit au cours des douze dernières années, sera-t-il votre principale cible ?**

Non. Il y a séparation entre ce que je fais dans le cadre de la Chambre de commerce tuniso-britannique (dont Mehdi Ben Abdallah

est président depuis deux ans, ndlr) et mon propre métier. Cela reste ouvert à d'autres pays et à différents secteurs. Il est vrai, comme je l'ai déjà dit, que je baigne depuis plus de douze ans dans l'énergie et que mes principaux clients opèrent dans ce secteur. Mais ce n'est pas exclusif. D'ailleurs, je suis en discussion avec des opérateurs d'autres secteurs.

En ce qui concerne le marché britannique, c'est un marché auquel je crois beaucoup pour le développement de la Tunisie en général. C'est pour cette raison que j'ai rejoint depuis presque quinze ans la Chambre de commerce tuniso-britannique (TBCC) que je préside depuis deux ans. Je pense vraiment que tout est à faire dans les relations tuniso-britanniques.

On part de très bas. Les échanges commerciaux sont très loin du potentiel existant. Les investissements également. Le marché britannique offre de très grandes opportunités. Elles se sont décuplées avec l'arrivée du Brexit qui a amené un engouement plus important des deux parties pour créer l'environnement d'affaires adéquat. Pour que les opportunités se concrétisent, il faut surmonter certains préjugés. Comme par exemple celui selon lequel la Grande-Bretagne regarde la Tunisie comme un pays francophone et dominé par les pays partenaires traditionnels. Ou que la Grande-Bretagne serait, aux yeux des Tunisiens, un pays

difficile d'accès et qui regarderait la Tunisie comme un pays trop petit pour intéresser les Britanniques. Surmonter ces préjugés fait partie du travail à faire. Du travail que je veux faire.

***Avec les problèmes qu'elle connaît depuis sept ans, la Tunisie peut-elle encore attirer les investisseurs étrangers ?***

C'est vrai, la Tunisie a connu beaucoup de problèmes. Le plus gros d'entre eux était la situation sécuritaire. Nous l'avons vu avec les restrictions sur les voyages en Tunisie. Aujourd'hui nous sommes en train de récupérer cela. On observe une véritable amélioration de l'image de la Tunisie, et il faut remercier le gouvernement pour tout le travail et les progrès faits dans le domaine sécuritaire.

Il y a aussi des progrès à faire sur le plan de la visibilité économique de la Tunisie sur la scène internationale. Il y a un déficit de communication à combler par une stratégie mieux affinée et plus efficace, et il y a aussi un besoin d'avoir plus d'audace pour diversifier nos marchés et nos partenaires.

Mais je reste optimiste pour le futur et je crois fermement que la Tunisie a tous les atouts pour réussir, en commençant par ses hommes et ses femmes.

Lire sur le web : <http://bit.ly/2GumdQe>



**Forfaits «Ghrami»  
d'Orange Tunisie**

# Pour faire de la politique, il faut avoir des tripes...



**L**a politique, la géopolitique et tutti quanti... Je pense que le F16 touché par un missile iranien va créer un tournant dans l'histoire de cet «Orient compliqué» comme l'appelait DE GAULLE ... Et dire que tout ça a démarré par une immolation par aspersion de pétrole d'un jeune marchand ambulante au fin fond d'un tout petit pays au sous-sol ingrat. Je suis convaincue que les Iraniens ont eu des tripes pour oser toucher le protégé de l'Oncle SAM !

Les tripes c'est tout un art de les manipuler et ceux qui veulent oser doivent en avoir ! Or, en politique il y a ceux qui friment, ceux qui triment et surtout ceux qui s'étripent. On a constaté, depuis le 14 janvier 2011, l'arrivée de nouveaux venus qui s'initient à cet art avec plus ou moins de bonheur... Mais la nature n'aime pas les corps étrangers et, dans une réaction immunitaire, les rejette vers leurs origines sans la moindre pitié. Les exemples sont légion, car si l'eau prend la forme du vase, le vase ne prend jamais la forme de l'eau, ne leur en déplaît !

## Regardez chez nous ce qui se passe :

Il est clair que ce système parlementaire bâtard -dont les députés sont souvent au vert comme la couleur de leurs fauteuils souvent vides- ne sied pas au fonctionnement de ce pays : on risque presque d'arriver à ce que, pour faire une opération d'urgence, un chirurgien

doive attendre d'avoir les 109 voix requises avant de commencer.

Bergamini a-t-il fait un lapsus volontaire en parlant des Frères musulmans? Dieu seul sait ! Mais je fais confiance au gourou et ses tripes, il serait capable de mettre la kippa pour sauver les meubles et rester dans le système.

Quand on fait arrêter le fonctionnement de tout le système phosphatier, il faudra commencer à se dire à qui profite le crime et qui s'engraisse sur le dos du blocage des composants nécessaires dans la fabrication des engrais.

Après avoir saturé et coulé la fonction publique, la BCT ne risque pas, par la faute de certains, de devenir un bateau ivre...

Enfin voilà le syndicat qui se met à donner ses ordres et répéter à qui veut l'entendre "Pas de Privatisation du Public" ; faut le comprendre le bibi, il risque de voir fondre son armée mexicaine de cotisants si jamais l'ETAT devenait plus fort par un privé solide et créateur.

Et tout se passe sous le regard cynique de l'ermite de Carthage qui tire les ficelles de ce magma bouillonnant et qui essaie de faire traverser ce cyclone politique provoqué par des personnes qui n'ont contribué en rien au 14 JANVIER... BON COURAGE BCE, merci pour ce que tu fais pour ce pays!

# ACTUALITES

Du 11 au 17 Février 2018

## Dimanche 11 février

-Vingt fonctionnaires de l'ISIE, entament une grève de la faim

-L'introduction de la langue portugaise parmi les nouveautés de l'examen du baccalauréat (JORT)

-L'Association des compétences tunisiennes en Suisse, organise deux formations au profit de 100 étudiants tunisiens

**-Ghannouchi : "Tous ceux qui accusent Ennahdha de l'assassinat de Chokri Belaïd et de terrorisme et qui incriminent les dirigeants du parti sans condamnation judiciaire sont des adeptes de l'exclusion"**



-Commémoration du 40ème jour du décès d'Omar Khlifi

**-" La Tunisie vit aujourd'hui de l'aumône et il y a un peu d'engouement pour le travail et le paiement des impôts ", selon Ghannouchi**



-Le ministère des affaires culturelles programme la création de 30 espaces culturels (Mohamed Zine el Abidine)

-Jendouba : démantèlement d'une cellule terroriste active à Ghardimaou (Intérieur)

## Lundi 12 février 2018

**- Rassemblement de protestation des employés de la CPG à Gafsa**



-Le SNJT exhorte la Présidence du gouvernement à enquêter sur les atteintes à la liberté de la presse

-Parachèvement des travaux des passages frontaliers Melloula et Babouch avant le mois de juin 2018

-Ministère de la Défense : Un projet de loi pour l'amélioration du service militaire

-Décès d'Ibrahim El Gharbi, président du Croissant Rouge Tunisien

-ARP : Le rapport annuel de l'IVD soumis pour examen à la Commission des martyrs et blessés de la Révolution

**-Régularisation de la situation de 130 tunisiens bloqués au Qatar avec de faux contrats de travail (Jarboui)**



-Un groupe de citoyens, à l'origine de la coupure dans la distribution de l'eau potable dans la ville de Thala (SONEDE)

-SNJT : "Refus de toute forme de pression exercée sur les journalistes de quelque partie que ce soit" (Déclaration)

**-Opérations illégales de change de devises: la BCT affirme avoir pris l'initiative de saisir la justice**



-Abdelkrim Zbidi: Les menaces terroristes persistent toujours

-Séance d'audition du ministre de la Défense: "Nous avons refusé la proposition de l'OTAN de fournir son expertise"

-ISIE: Les fonctionnaires lèvent leur sit-in après la conclusion d'un accord avec l'Instance

-Al Massar réaffirme sa participation au

gouvernement nationale

## Mardi 13 février 2018

-Tataouine : 2 MD pour la promotion de l'élevage de dromadaire (Office de l'élevage)

-Après la défaite de Daech, Al Qaida cherche à se repositionner au Maghreb (expert)

-Le rôle de l'administration est fondamental dans la lutte contre la corruption (Imed Hazgui)

-La coordination nationale des mouvements sociaux condamne les pressions exercées sur les activistes et les journalistes

-Atelier de formation, à l'Agence TAP, sur la recherche sur Internet et utilisation des métadonnées

**-Le FTDES recommande au Parlement de donner un mandat au gouvernement concernant les négociations sur l'ALECA**



-ARP: adoption de l'adhésion de la Tunisie à la convention de Montréal sur le transport aérien

-Le syndicat tunisien des médecins dentistes de libre pratique réaffirme la suspension de sa convention avec la CNAM

-Projet de Code des collectivités locales : La société civile appelle à l'amendement de certains articles

-Un takfiriste interpellé à la cité Ettadhamen pour des liens présumés avec des terroristes à l'étranger (Intérieur)

**-La Tunisie changera bientôt l'aéroport militaire de Remada en aéroport civil**



# ACTUALITES

Du 11 au 17 Février 2018

-Le ministre pakistanais des Affaires étrangères effectue une visite de travail en Tunisie du 13 au 15 février

-M'Barki appelle à trouver des solutions alternatives pour lutter contre le chômage à Gafsa

**-"Le secteur privé devance de loin le public, dans l'éco-construction" (experts)**



-"Nouvelle avancée dans le partenariat public-privé, pour une transformation digitale en Tunisie" (Noomane Fehri)

-Mouvement de protestation dans le bassin minier: Appel aux partis politiques à apaiser les tensions (Responsable syndical)

-SNCF: Les sit-in et la fermeture de la ligne 13 entre Sfax et Tozeur ont causé des pertes colossales à la société

**-L'UPL décide de ne pas participer aux prochaines municipales**



-Villes du bassin minier : Le conseil sectoriel des syndicats des travailleurs des mines appelle le gouvernement à tenir une réunion d'urgence

-ARP : Plusieurs députés dénoncent l'agression de Adnane Hajji et réprovoquent le traitement par le parlement de la question de la normalisation

**-Siliana : Incendie à l'internat pour filles du lycée Kesra**



-L'Installation des municipalités se poursuit de manière effective, selon Chokri Belhassen

-HAICA- Présidence du gouvernement: Vers la création d'une commission mixte pour fixer les critères de candidature au poste de Pdg de l'ETT

-Elections municipales: Al Joumhoury satisfait du progrès dans la constitution des listes de l'"Union Civile"

## Mercredi 14 février 2018

**-L'UGET appelle le ministre de l'enseignement supérieur à assumer sa responsabilité face au climat tendu dans certaines universités**



-Elections municipales : Afek Tounes insiste sur la neutralité de l'administration

**-Sfax : Infiltration de substances inconnues sur la côte sudSfax : Infiltration de substances inconnues sur la côte sud**



-Projet de Jumelage entre la Tunisie et l'Union Européenne pour renforcer la décentralisation dans le domaine culturel

-Municipales 2018: Les agents de l'ISIE appelés à assurer le maximum de souplesse lors de l'acceptation des candidatures

-Lancement à Tunis du projet d'intégration sociale et économique au profit des jeunes, des femmes et des migrants

-Création, prochainement, de trois offices des œuvres scolaires au nord, au centre et au sud

-Appel à sauver les 49 enfants tunisiens

bloqués à l'étranger

-"Les plaies entre le Front populaire et Ennahdha ne vont se refermer qu'après la révélation de la vérité sur l'assassinat de Belaid et Brahmi" (Naceur Laâouini)

-Le Cepex participe à la 1ère réunion du réseau des Organisations de promotion du Commerce et d'Investissement des pays Arabes, à Dubai

- Projet RAIDA : Les conditions à remplir pour pouvoir bénéficier d'un crédit sans intérêt et sans autofinancement

**-ARP: La réforme du système de l'enseignement supérieur et les revendications de IJABA au centre d'une séance d'audition du ministre de l'enseignement supérieur**



-Caïd Essebsi salue le niveau distingué de la coopération tuniso-algérienne dans le domaine culturel

-Ridha Belhaj : "L'Union civile va donner vendredi prochain une conférence de presse pour dévoiler les embûches qui parsèment le processus des élections municipales"

-Les enseignants du secondaire en grève jeudi avec présence sur le lieu du travail

-Tunisie en avant:"L'agression de Adnane Hajji était préméditée"

-"La Tunisie est l'une des premières démocraties dans la Méditerranée qui mérite le soutien de ses partenaires européens" (Eduardo Ferro Rodrigues)

**-Rahoui appelle au lancement d'une enquête pour connaître les véritables responsables du classement de la Tunisie sur la liste noire du parlement européen**



# ACTUALITES

Du 11 au 17 Février 2018

- La situation du secteur sportif et de la jeunesse en débat à l'ARP

-Le ministre de l'éducation soucieux de dévoiler toute la vérité sur les incendies survenus dans des internats

-Commissaire européen de la Justice: L'inclusion de la Tunisie dans la liste des pays exposés au risque de blanchiment de capitaux ne remet pas en question l'engagement pour un partenariat privilégié UE-Tunisie

-9e commission mixte tuniso-pakistanaise : signature de quatre accords et mémorandums d'entente portant sur la coopération dans les domaines agricole, judiciaire et des petites et moyennes entreprises.

-Youssef Chahed: Les élections municipales auront lieu à la date prévue et ne seront pas ajournées

-ARP-Majdoline Cherni réaffirme le souci de son département de "lutter contre la corruption et consacrer la bonne gouvernance"

## Jeudi 15 février 2018

-la nouvelle version du projet de loi relatif à l'artiste et aux métiers sera soumise à la commission des affaires culturelles (ministre)

-Des milliers de postes de travail ont été créés grâce aux mécanismes d'emploi (Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle)

-CNSS: Le 31 mars 2018, date limite pour bénéficier de l'amnistie sociale des pénalités de retard (Communiqué)

-Grève des enseignants du secondaire : Un taux de participation estimé à 95 % (Responsable syndical)

**-La société civile met en garde contre l'utilisation de plateaux TV pour manipuler l'opinion publique**



**-Rafaa Ben Achour recommande le changement du mode de scrutin avant les élections de 2019**



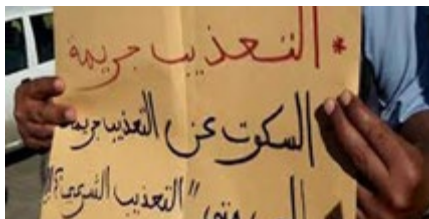
-Le ministre de la Justice s'entretient avec le médiateur administratif

-La maîtrise de la structuration urbaine des routes tunisiennes est désormais indispensable pour le transport urbain (DG de l'AUGT)

-Journée de travail sur la prise en charge multisectorielle des enfants victimes de violences sexuelles

-Rassemblement des enseignants en grève devant le siège de l'UGTT

**-Présentation du rapport annuel "SANAD" au titre de l'année 2017**



-Le président du SNJT dénonce la présence de Sami Fehri à une réunion consacrée à l'examen du projet de loi sur la communication audiovisuelle

-Décès de la veuve du martyr Farhat Hached : Le Chef de l'Etat présente ses condoléances à la famille du leader syndicaliste

-Elections municipales : Le ministère des Affaires religieuses appelle à préserver la neutralité des mosquées

**-Femme: Validation du plan d'action national sur la mise en œuvre de la résolution onusienne 1325**



**-La loi du 6 février 2018, prévoit une peine de 10 ans de prison, pour le vol d'équipements agricoles ou de la récolte ou du bétail**



-Organisation de "La journée de la Tunisie", le 25 février, au Salon international de l'agriculture, à Paris

-Appel au développement du transport terrestre dans les pays de l'UMA pour renforcer l'intégration économique

-Régions-Municipales : Démarrage du dépôt des candidatures à travers les régions

-Les municipalités exceptionnellement ouvertes samedi et dimanche prochains pour faciliter la finalisation des dossiers de candidature pour les municipales

-Béji Caïd Essebsi reçoit le président de l'Assemblée de la République portugaise

**-Hamma Hammami: "Les prochaines municipales un enjeu pour la concrétisation de la démocratie locale"**



-L'UTAP décide d'observer une journée nationale de colère et de lancer des mouvements de protestation

-Journée sportive ouverte aux enfants du village SOS Gammarth, le 7 mars prochain

-Les députés pointent l'absence du Chef du Gouvernement, à la séance consacrée au vote de confiance à Marouane El Abbassi

-La Tunisie participe à la réunion ministérielle de la coalition contre l'organisation de Daesh tenue au Koweït

# ACTUALITES

Du 11 au 17 Février 2018

## Vendredi 16 février 2018

-La Tunisie sélectionnée dans la liste restreinte des trois pays finalistes pour le prix du leadership gouvernemental de la GSMA



-Municipales: ATIDE appelle à faciliter le travail des observateurs lors du dépôt des candidatures

-Municipales : 251 listes candidates déposées au cours de la première journée (ISIE)

-Adapter les politiques de gestion des ressources hydriques pour faire face aux crises de l'eau en Méditerranée (Etude)

- Port de Sfax: Fouille d'un navire battant pavillon panaméen chargé d'équipements militaires (douane)

- Mandat de dépôt à l'encontre d'un cadre au ministère du Tourisme (Sofien Selliti)

- La prolongation du mandat de l'IVD sera examinée le 26 février (Ben Sedrine)

- La clinique hospitalo-universitaire de médecine dentaire sera transformée en un établissement public

-Le projet du Code des collectivités locales sera adopté en commission à la fin de la semaine prochaine au plus tard (Monia Brahim)

-Ahmed Adhoum appelle à l'entrée en activité des commissions régionales du pèlerinage et de la Omra

-L'INLUCC signe une convention commune avec la municipalité de Kalaa Kebira

-Les recettes de finances et les recettes municipales ouvertes samedi et dimanche 17 et 18 février

-**"Le mutisme du ministère de l'Intérieur face aux agressions commises par ses fonctionnaires contre les journalistes est en soi une protection aux agresseurs"**,

selon le SNJT



-Justice-Barreau: Le ministre de la Justice reçoit une délégation de l'Ordre national des avocats

-Le ministre des affaires étrangères inaugure le nouveau siège du consulat de Tunisie à Munich



-Journée régionale des petits projets: Agrément accordé au financement de 120 projets de jeunes promoteurs

## Samedi 17 février 2018

-Nidaa Tounes dément toute tentative de dissuader les candidats des autres partis de se présenter aux prochaines municipales (Anis Ghedira)

-La cité de la culture accueille la 19ème édition du Festival arabe de la radio et de la télévision

-La Tunisie déterminée à œuvrer pour la consolidation des bases de l'édifice maghrébin

-Le ministère de l'industrie programme la restitution de 210 lotissements (Slim Feriani)

-Tozeur-Municipales : 10 listes candidates au 2e jour de l'ouverture des dépôts

-**Foussana : Démantèlement d'une bande spécialisée dans le vol de troupeaux (sources sécuritaires)**



-700 projets réalisés en 2017 dans le cadre du programme de création de sources de revenus aux personnes porteuses de handicap

-Des anciens cadres de l'ONFP estiment que le programme du planning familial en Tunisie est en danger



-Les unités de sécurité spécialisées dans les enquêtes sur les crimes de violence contre la femme entrent en activité

-En marge de la 54e conférence de Munich sur la sécurité, Jhinaoui s'entretient avec le Sous-secrétaire d'Etat américain

-Kasserine : 3e anniversaire du martyre de 4 gardes nationaux à Boulaaba

-Le nouveau passage frontalier de Hezoua (gouvernorat de Tozeur) sera partiellement exploité, à partir du 5 mars, a annoncé le ministre de Finances, Ridha Chalhoun,

-**L'Instance tunisienne de l'investissement relevant du Conseil supérieur d'investissement (CSI), soumettra, fin juin, à la Présidence du Gouvernement un rapport détaillé sur le climat des affaires.**

-La Coalition civile et politique " Tunisiens pour la Palestine " a organisé un rassemblement pour soutenir le projet de loi sur la criminalisation de la normalisation avec l'entité sioniste, soumis actuellement au parlement pour examen.

- Le dépôt des candidatures pour les prochaines élections municipales pour les 360 circonscriptions électorales en jeu a atteint 78 %, trois jours après l'ouverture des candidatures

- "Une cellule takfiriste composée de 4 personnes âgés de 27 à 61 ans chargée du recrutement de jeunes pour être des adeptes de la pensée takfiriste a été démantelée par l'unité de recherche et d'investigation du district de la garde nationale de Kasserine

# AUDIENCE WMC PORTAIL

(2017 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**  
Visiteurs Uniques

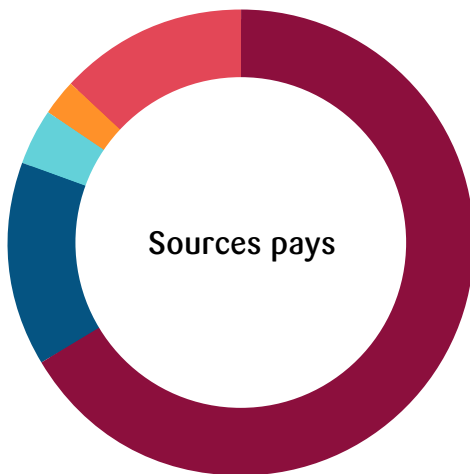
+ de **12 Millions**  
Visites

+ de **23 Millions**  
Pages Vues

## L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

WEBMANAGERCENTER



■ Tunisie 66% ■ France 14% ■ Algérie 4%  
■ Maroc 3% ■ Autres 13%

## 5':44 minutes

Temps moyen passé sur le site

+ de **50%**  
d'utilisateurs sur mobiles  
et tablettes



Plus de 400 000 Fans  
sur nos différentes pages



Plus de 70 000 Abonnés  
sur nos différents comptes